

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

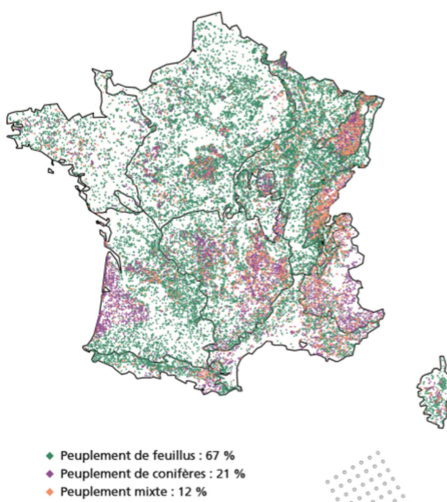
Saint-Mandé, le 17/03/2021

Inventaire forestier national, état des lieux d'une forêt en pleine évolution !

Chaque année, l'IGN, dont l'une des missions est de produire l'inventaire permanent des ressources forestières nationales, publie *les données d'inventaire* et le *Mémento de l'inventaire forestier*, indispensables à la connaissance de l'état et de l'évolution de la forêt française. Particulièrement utiles aux chercheurs et aux experts, *les données d'inventaire* de l'année 2019 sont en ligne⁽¹⁾, ainsi que le *Mémento de l'inventaire forestier 2020* qui présente la synthèse des cinq dernières campagnes annuelles de mesures. Cet inventaire unique des écosystèmes forestiers et de la ressource en bois constitue l'outil privilégié, objectif et chiffré, indispensable à une gestion durable des forêts françaises.

L'inventaire forestier national fournit toutes les informations relatives aux écosystèmes forestiers et ressources en bois des forêts publiques⁽²⁾ et privées⁽³⁾ : surface, volume de bois, essences, prélèvements, mortalité, etc. Il collecte annuellement des données sur 14 000 placettes de mesures et produit le Mémento à partir de 70 000 placettes (cinq années d'observation).

Répartition de la composition des peuplements
en France métropolitaine



Mémento de l'inventaire forestier 2020, les points à retenir

> **Une superficie en augmentation** : depuis plus d'un siècle, la superficie forestière métropolitaine augmente. En 1908, la forêt française couvrait 19 % de la métropole, avec près de 10 millions d'hectares. **Elle en couvre désormais 31% avec 16,9 millions d'hectares. C'est l'occupation du sol la plus importante après l'agriculture.**

> **Des forêts aux trois quarts privées** : les trois quarts de la forêt française métropolitaine (12,6 millions d'hectares) appartiennent à des propriétaires privés. La forêt publique représente le dernier quart. Elle se répartit entre les forêts domaniales (1,5 million d'hectares) et les autres forêts publiques (2,7 millions d'hectares), essentiellement des forêts communales.

> **Le 3^{ème} stock de bois européen** : la forêt française constitue une importante ressource renouvelable composée aux deux tiers de feuillus. **Elle représente le 3^{ème} stock de bois européen derrière l'Allemagne et la Suède. Un stock de bois sur pied qui a connu**

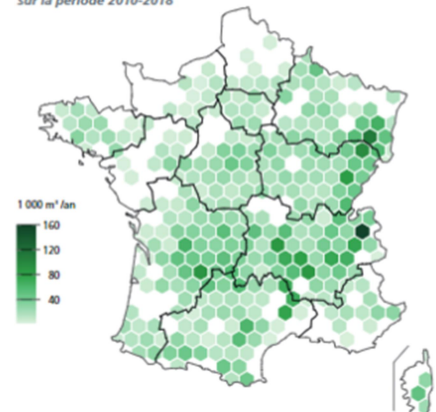
une très forte progression sur une trentaine d'années, passant de 1,8 milliard de mètres cubes sur pied en 1985 à 2,8 milliards de mètres cubes aujourd'hui, soit une croissance de presque 50%.

> Une mortalité des arbres en forêt en hausse :

La forêt croît chaque année d'environ 90 millions de mètres cubes de bois. En parallèle, environ une dizaine de millions de mètres cubes meurt chaque année. Que des arbres meurent n'est pas forcément un signe alarmant. Leur cycle naturel est fait de croissance et de mort et le bois mort favorise la biodiversité. Toutefois, la mortalité tend à augmenter ces dernières années, notamment à cause de crises sanitaires liées à des conditions climatiques difficiles pour les arbres (succession de sécheresses) et propices aux insectes xylophages.

La mortalité du châtaignier est relativement élevée mais stable dans le temps. Elle se situe essentiellement dans le Sud-Ouest et sur le pourtour du Massif central. Celle du frêne a très fortement progressé sur la dernière décennie dans le grand quart Nord-Est depuis l'apparition de la chalarose.

Répartition de la mortalité
sur la période 2010-2018



Contacts Presse

Sophie Couturier - Tél : 01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90 - sophie.couturier@ign.fr
Corinne Waechter - Tél : 01 43 98 83 12 - 07 63 85 61 29 - corinne.waechter@ign.fr
Nous suivre sur >> ign.fr - Instagram - Facebook IGNFrance - @IGNFrance - @IGNpresse

En ce qui concerne l'épicéa, l'augmentation de la mortalité dans les régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et, dans une moindre mesure, en Auvergne-Rhône Alpes est plus récente et n'apparaît pas encore pleinement dans les résultats. Due en grande partie aux scolytes, cette hausse de la mortalité s'annonce cependant très importante avec des répercussions, en termes de volume de bois sur pied et de prélèvement, qui seront observables dans les futurs résultats d'inventaire.

Focus sur les résultats d'inventaire 2019

Stock de bois sur pied :

Depuis plusieurs décennies, le stock de bois sur pied, indicateur majeur de suivi de la gestion durable des forêts, est en forte progression. **Les résultats 2019 de l'inventaire semblent montrer une stabilisation du volume de bois sur pied à 2754 millions de mètres cubes, mais ils sont à prendre avec précaution, en intégrant une incertitude statistique de 47 millions de mètres cubes. Compte tenu de cette incertitude, les résultats de la campagne 2020 viendront confirmer ou infirmer la tendance esquissée par les résultats 2019.**

Taux de prélèvement :

Une production biologique en baisse, une mortalité en hausse du fait des conditions climatiques difficiles et des crises sanitaires associées de 2018 et 2019, ainsi qu'une récolte légèrement plus importante, comprenant les prélèvements dans les peuplements dépérissants, conduisent à une légère augmentation du taux de prélèvement. Cependant, les résultats 2019 ne prenant pas pleinement en compte ces changements très récents, les résultats 2020 confirmeront ou non les différentes tendances.

⁽¹⁾ **Mémento de l'inventaire forestier 2020, 36 pages**

> inventaire-forestier.ign.fr, rubrique **L'ESSENTIEL et sur ign.fr**

⁽¹⁾ **Données d'inventaire 2019**

> inventaire-forestier.ign.fr, rubrique **LES SERVICES EN LIGNE**

(2) *Les forêts publiques relèvent du régime forestier. Elles sont gérées par l'Office national des forêts (ONF)*

(3) *Les forêts ne relevant pas du régime forestier sont dites privées. Elles sont gérées par leurs propriétaires qui peuvent faire appel au Centre national de la propriété forestière (CNPF) pour d'éventuels conseils et dépôts de plans de gestion*

A propos de l'IGN

L'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN) est l'opérateur public de l'Etat en matière d'information géographique et forestière en France. Sa vocation est de produire, de collecter et de diffuser des données indispensables à l'évaluation et à la mise en œuvre des politiques publiques de prévention des risques, de préservation de l'environnement ou encore d'aménagement du territoire. Pour garantir une information géographique riche, complète et actualisée, l'IGN fédère un écosystème de partenaires pour la production collaborative des données utiles au plus grand nombre, notamment aux décideurs publics. En tant qu'animateur de communautés de producteurs et d'utilisateurs, l'IGN leur apporte conseil et assistance dans la définition et la qualification de leurs besoins en géodonnées, tout en leur offrant des outils pour faciliter l'appropriation et l'utilisation de ces données. Grâce à son école d'ingénieur, ENSG-Géomatique, et à ses équipes de recherche pluridisciplinaires, l'institut dispose de savoir-faire pointus et d'un potentiel d'innovation de haut niveau dans plusieurs domaines (géodésie, topographie, photogrammétrie, intelligence artificielle, inventaire forestier, etc.).

L'IGN est un établissement public à caractère administratif placé sous la double tutelle des ministres chargés respectivement du développement durable et des forêts.

Contacts Presse

Sophie Couturier - Tél : 01 43 98 83 05 - 06 85 31 34 90 - sophie.couturier@ign.fr

Corinne Waechter - Tél : 01 43 98 83 12 - 07 63 85 61 29 - corinne.waechter@ign.fr

Nous suivre sur >> ign.fr - Instagram - Facebook IGNFrance - @IGNFrance - @IGNpresse